



Termes de Références (TDR) des consultants individuels

Accompagnateurs Spécialisés dans le cadre du programme FIAVOTA

Fonds d'Intervention pour le Développement (FID)

Date : 06 avril 2020

	VERSION INITIALE	VERSION 2
Elaboré par : Vola Andriamitantsoa, Responsable des mesures d'accompagnement FIAVOTA	Le 06 avril 2020	
Vérifié par : Achille RAZAKATOANINA, Directeur des Transferts monétaires	Le 06 avril 2020	
Approuvé/validé par : ANDRIANANTENAINA Jaona, Directeur Général	Le 16 avril 2020 	Le

Termes de Références (TDR) des consultants individuels Accompagnateurs Spécialisés dans le cadre du programme FIAVOTA – Fonds d’Intervention pour le Développement (FID)

I- Contexte

Le Fonds d’Intervention pour le développement (FID) en collaboration avec la Banque Mondiale et l’UNICEF met en œuvre un programme de transferts monétaires pour les ménages les plus vulnérables dans 39 commune et 05 Districts du Sud (Amboasary, Ambovombe, Bekily, Beloha, Tsihombe) pour le programme FIAVOTA

Ce transfert est attribué aux ménages ayant des enfants de 0 à 14 ans. Ces transferts sociaux visent à favoriser la scolarisation au primaire ainsi que la transition et rétention vers le collège, à améliorer la nutrition des enfants et le développement du capital humain.

Des activités d’accompagnements complètent ces transferts sociaux en sensibilisant et en formant les bénéficiaires à la gouvernance citoyenne, au leadership, à la petite enfance, à la promotion des femmes, au planning familial, et particulièrement à la promotion des Pratiques Familiales Essentielles (PFE). Parallèlement à cette approche, le programme cible également la mobilisation des jeunes au niveau de la communauté.

La promotion des Pratiques Familiales Essentielles (PFE) repose en grande partie sur la communication pour le développement ou la C4D : individuel (ménages bénéficiaires directs, mères de famille), interpersonnel (familles, amis, réseaux sociaux), communauté (relations entre les groupes), organisationnel (organisations et entités sociales), politique. La Promotion des Pratiques Familiales Essentielles auprès des ménages bénéficiaires du Programme FIAVOTA fait partie intégrante des mesures d’accompagnement.

De ce fait, le FID envisage de recruter 2 accompagnateurs spécialisés qui vont intervenir dans le district d’Amboasary Sud. Les accompagnateurs spécialisés travailleront en étroite collaboration avec les acteurs locaux, notamment les « mères leaders » et les « Relais communautaires des jeunes (RCJ) » dans la promotion et la mise en pratique des PFE.

I- Mission

La mission principale du consultant est de mener à bien les activités de mesures d'accompagnement conformément au plan d'action et aux termes de référence confiés par le FID.

II- Objectifs

D'ici, la fin du projet, afin de promouvoir un changement de comportement positif par rapport au PFE prioritaire dans les zones d'intervention, l'approche C4D met l'accent sur l'approche jeune, l'approche de proximité et l'approche par le pair via la mise en place des Relais Communautaires Jeunes (RCJ). Ainsi, les objectifs de la mission des AS sont de :

- Assurer les activités d'accompagnement en collaboration avec les partenaires techniques locaux entre autres les CSB, la Direction régionale de la jeunesse et du sport, les CISCO, les associations des jeunes....
- Promouvoir les pratiques familiales essentielles au niveau de la communauté cible notamment les groupes des jeunes et les jeunes
- Assurer le suivi de proximité des activités mises en place en collaboration avec les relais communautaires des jeunes

III- Zones d'intervention

Intervention au niveau des sites FIAVOTA des 3 communes : Behara, Tanandava et Ifotaka du district d'Amboasary Sud.

IV- Activités des consultants individuels accompagnateurs spécialisés

Le mandat et les activités des Accompagnateurs Spécialisés consistent à :

- L'Accompagnateur Spécialisé établira un chronogramme d'exécution de ses prestations.
- Participer à toutes les activités de formations et de regroupement organisés par FID dans le cadre de cette promotion des Pratiques Familiales Essentielles ;
- Planifier les calendriers détaillés des descentes sur le terrain relatifs aux activités d'accompagnement C4D/PFE et les soumettre au FID pour approbation ;
- Mettre en place des Relais Communautaires Jeunes qui se chargeront des suivis de proximité des activités d'accompagnement C4D/PFE et de la pérennisation de l'action ;
- Renforcer les capacités des Relais Communautaires Jeunes (RCJ) conformément à l'approche C4D/PFE ;
- Coordonner /Planifier/ mettre en œuvre toutes les activités de Promotion des PFE dans son district d'intervention selon l'approche C4D/PFE :
 - ✓ Etablir un état des lieux du district d'intervention en matière de PFE tout en tenant compte des résultats de la collecte des données PFE des communes antérieures ;
 - ✓ Organiser et effectuer les ateliers de développement de Plan d'action Communication C4D/PFE du district ;
 - ✓ Valider auprès des acteurs les plans d'action des communes du district d'intervention ;
 - ✓ Coordonner les activités de Promotion de PFE inscrites dans les plans d'action C4D du district ;
 - ✓ Organiser des activités de mobilisation communautaire et des événements culturels pour la promotion des PFE au niveau de la communauté.
- Alimenter la base de données du FID sur les PFE
- Coordonner /Planifier/ mettre en œuvre toutes les activités de sensibilisation/mobilisation des jeunes dans son district d'intervention :
 - Mettre en place le système de sensibilisation et de mobilisation des jeunes selon les directives du FID

- Avec l'appui des RCJ :
 - Planifier/organiser les activités de rencontre culturelle/sportives des jeunes dans sa zone d'intervention
 - Promouvoir la participation des jeunes/ groupes des jeunes au niveau des espaces de bien être ou tout autres lieux de regroupement
 - Sensibiliser ces jeunes selon les thématiques à promouvoir au niveau du FID.
 - Appui tout intervenant/partenaire du FID sur le suivi de l'assiduité de ces jeunes et des activités de mesures d'accompagnements
- Collecter les rapports mensuels des relais communautaires jeunes et les consolider avant de les transmettre au niveau du FID
- Payer les indemnités mensuelles des relais communautaires jeunes après avoir reçu les rapports mensuels de ces derniers et rendre compte au FID avec les justificatifs requis.
- Organiser les débats radiophoniques.
- Effectuer des missions de supervision des RCJ et des acteurs locaux dans les communes d'intervention
- Dispatcher les outils/supports nécessaire aux activités de mesures d'accompagnement au niveau des RCJ et renseigner le système de suivi de ces outils/supports
- Etablir et présenter les rapports demandés par le FID ;
- Assurer la mise en œuvre des activités liées au SGD FUND
- Autres tâches confiées aux Accompagnateurs Spécialisés par la Direction Interrégionale concernée

Etapas des activités C4D/PFE à faire par l'AS

- Prise en main AS et internalisation de l'approche par le FID
- Organisation d'ateliers de coordination au niveau communal sur l'établissement du plan d'action C4D/PFE
- Ateliers techniques avec les responsables de structures d'encadrement (jeunes/associations/groupes, ...)
- Identification et mise en place des RCJ ou Relais Communautaires Jeunes au niveau des Fokontany
- Renforcement de capacités du RCJ
- Activités de sensibilisation des PFE prioritaires et des thématiques jeunes à travers l'organisation en amont des activités culturelles et sportives (activité mensuelle)
- Organisation débat sur plateau radio (activité mensuelle)
- Organisation des évènements finals relatifs aux activités sportives et culturelles au niveau communal
- Visite à domicile (VAD) pour la promotion de la parentalité et de la masculinité positive

V- Livrables

Les Consultants individuels accompagnateurs spécialisés livreront au FID :

- Un rapport d'activité (à produire mensuellement avec les annexes selon les directives du FID)
- Un rapport final à la fin du contrat

Dix (10) jours après la fin des prestations sur terrain. Les rapports sont matérialisés par :

- a- Deux exemplaires en version physique,
- b- Une version électronique

VI- Conditions de travail

- L'Accompagnateur Spécialisé aura le statut de consultant individuel. Ainsi, le consultant prendra en charge les déplacements pour se rendre dans les zones d'intervention
- Il (elle) sera sous la supervision directe du Responsable chargé de district d'Amboasary Sud
- La durée de la prestation est d'un 8 mois renouvelables sur la base des résultats de l'évaluation de ses prestations.

VII- Profil requis

- Au minimum, un diplôme Bac + 3 dans les domaines suivants économie, gestion, sciences sociales, géographie ou domaines équivalents pouvant œuvrer dans le domaine de développement social et communautaire
- Disposer d'au minimum 3 ans d'expériences dans le domaine de mobilisation communautaire
- Avoir ne expérience en conduite de formation des Adultes
- Maitriser le dialecte local de la zone d'intervention
- La connaissance de l'approche C4D/PFE serait un atout
- Une expérience en mobilisation des jeunes serait un atout
- Expérience antérieure en tant qu'Accompagnateur spécialisé dans le programme mis en œuvre par le FID serait un atout